

Déchèterie : Le contrôle d'accès est reporté en 2016 à Coublevie



Suite à des contraintes techniques, le contrôle d'accès sur la déchèterie de Coublevie ne sera pas opérationnel au 1 décembre ... Il faudra patienter jusqu'en 2016. Nous vous tiendrons informé lorsque nous aurons plus d'information sur les délais.

En attendant, vous pouvez toujours continuer à vous inscrire, si ce n'est déjà fait ...

Pour s'inscrire :

- par mail : [inscription.decheterie\(at\)paysvoironnais\(dot\)com](mailto:inscription.decheterie(at)paysvoironnais(dot)com) , par courrier ou à l'accueil du centre Technique de Coublevie.

- Remise du formulaire et des documents en main propre sur la déchèterie de Coublevie à partir du 2 novembre.

Aucune inscription ne pourra être effectuée par téléphone.

A noter : L'inscription est valable pour l'ensemble des sites équipés du contrôle d'accès. Il suffit donc de s'inscrire une seule fois. L'inscription est effective sous 72h. Aucune carte ne vous sera remise ... Tout est informatisé. Cependant, il est important de ne pas oublier de signaler tout changement de véhicule au service concerné.

TÉLÉCHARGER

- > Le contrôle d'accès : mode d'emploi
- > Le formulaire d'inscription pour l'ensemble des déchèteries

